

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2021 - (N° 4215)

AMENDEMENT

N ° CF127

présenté par

M. Descoeur, Mme Audibert, Mme Trastour-Isnart, M. Bony et M. Bourgeaux

ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.